



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1320 - 24 mars 2022

DÉSHERBAGE

Des solutions à combiner pour plus d'efficacité

L'intervention, chimique ou mécanique, sera d'autant plus efficace qu'elle est pratiquée sur des adventices jeunes (cotylédons - trois feuilles). L'application chimique est à envisager en prélevée sur un sol humide pour favoriser l'absorption racinaire des produits ; alors que les outils mécaniques nécessitent des conditions séchantes pour éviter les repiquages.

Désherbage chimique : une nouvelle spécialité en prélevée

L'arrivée d'une nouvelle référence, Bismark CS (Phyteurop), à base de pendiméthaline (275 g/L) et de clomazone (55 g/L) s'ajoute au catalogue (AMM obtenue en février 2021). Elle a été testée par Arvalis pour la première fois en 2021 et s'est avérée efficace sur renouée liseron, renouée à feuilles de patience, morelle et chénopode notamment, dans le cas d'infestations faibles à moyennes. Bismark CS agit par contact et par absorption racinaire, avec une efficacité principalement conditionnée par l'état du sol (sol frais, humide) ; il s'utilise en prélevée stricte. Une attention particulière devra être néanmoins portée sur le délai d'application avant l'émergence des pommes de terre ; une application trop proche de la levée pourrait engendrer un marquage des feuilles. Un dispositif homologué antidérive devra être utilisé pour l'application du produit.

Désherbage chimique : s'adapter à la flore présente

Le choix de matières actives reste restreint en pommes de terre et elles ont toutes leur spectre d'efficacité spécifique. Il convient donc d'adopter les bonnes associations en fonction de la flore présente. Celles-ci se trouvent désormais étoffées avec cette référence :

• **Parcelles avec une flore simple, peu diversifiée (renouées, chénopode, morelle) et une faible infestation** : l'usage de spécialités à base de deux matières actives garantira le désherbage, telles que Bastille (2,5 kg/ha), Bismark CS (2 L/ha), Tahoma (1,2 L/ha), Toutatis Damtec (2,4 kg/ha) ou Metric (1,25 L/ha). L'association métobromuron + clomazone sera aussi efficace avec Proman/Soleto/Inigo (2,5 L/ha) + Centium (0,25 L/ha), par exemple.

• **Parcelles avec une flore simple ou diversifiée et une infestation moyenne** : les associations à base de trois matières actives sont à privilégier, par exemple Challenge 600 (2 L/ha) + Bismark CS (1,8 L/ha), Toutatis D. (2,4 kg/ha) + Sencoral SC (0,3 L/ha) ou Proman (2,5 L/ha) + Metric (1,25 L/ha).

• **Parcelles avec une flore complexe et/ou une forte infestation** : l'association de quatre matières actives peut s'avérer judicieuse, par exemple Defi/Roxy (3 L/ha) + Proman/Soleto/Inigo (2 L/ha) + Metric (1,25 L/ha) ou Bismark (1,8 L/ha) + Bastille (1,5 kg/ha). Pour rappel, la métribuzine n'est pas tolérée par toutes les variétés et les spécialités à base de prosulfocarbe nécessitent l'usage de dispositifs antidérive.

Associer le mécanique au chimique

À une époque où la santé et le respect de l'environnement sont au cœur des enjeux de notre société, l'usage des produits phytopharmaceutiques tend à être réduit et la combinaison de leviers agronomiques est une voie d'avenir. Des alternatives s'offrent au désherbage chimique, avec leurs inconvénients. En ce qui concerne le désherbage mécanique, il requiert, entre autres, des conditions séchantes, un sol ressuyé et nécessite un temps d'apprentissage.

(Suite page 2)

À DÉCOUVRIR

Désherbage 1-2

Des solutions à combiner pour plus d'efficacité

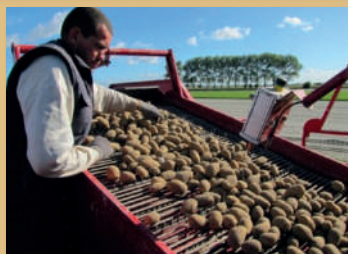
Crise ukrainienne 3

Le volet agricole du plan de résilience

Marchés 4

Incertitude face à l'offre égyptienne

DOSSIER DU MOIS



Conseils pour la gestion de la récolte et du stockage

En savoir plus sur cnipt.fr

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique.

Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr dans l'onglet « Newsletter ».



Outils de désherbage en pommes de terre – À gauche, herse-étrille Treffler ; à droite, butteuse à disques.

• Herse-étrille et butteuse à disques, deux alternatives envisageables

La herse-étrille offre l'avantage d'être polyvalente, elle sera utilisée pour d'autres cultures. Avec ses dents flexibles qui travaillent sur toute la surface, elle permet de désherber à la fois le rang et l'inter-rang des buttes. Quant à la butteuse, spécifique à la culture de la pomme de terre, elle aura une action uniquement sur l'inter-rang avec des disques qui vont sarcler les flancs des buttes. Ces deux outils nécessitent des conditions pédoclimatiques favorables et d'intervenir sur des jeunes plantules. Des interventions suffisamment tôt en culture éviteront d'abimer la végétation et les tubercules, pouvant être à l'origine de pertes de rendement.

• Une prélevée chimique complétée par une postlevée mécanique

En cas de prélevée insuffisante et si la météo le permet, le passage d'outils peut compléter l'application chimique. La combinaison d'une prélevée localisée sur le rang avec un ou deux passage(s) de butteuse dans l'inter-rang s'avère intéressante. Dans les essais 2021 d'Arvalis, un désherbage combiné associant la chimie (en plein ou en localisé) et le mécanique a conduit à un désherbage tout aussi satisfaisant qu'un désherbage chimique en plein (prélevée + postlevée). Il a également été observé hors-essai qu'un désherbage

mécanique était suffisant pour l'année 2021 dans les conditions du site de Boigneville : un passage de butteuse ou un passage à la herse-étrille suivi d'un passage de butteuse a conduit à un désherbage satisfaisant (supérieur à 90 % d'efficacité).

Un travail d'évaluation pluri-critères avec l'outil SYSTERRE® a montré que le désherbage combiné avec une herse-étrille s'avère comparable à un désherbage chimique (prélevée + postlevée) au regard de certains indicateurs tels que le temps de travail, la consommation de carburant et le coût de production tout en conduisant à une réduction des charges phytosanitaires et de l'IFT. Les résultats de cinq scénarios sont disponibles dans le tableau ci-dessous où un désherbage avec une prélevée seule est le scénario de référence (essais Arvalis 2021).

Combiner les leviers

L'adaptation aux contraintes actuelles et la réussite face aux défis d'aujourd'hui nécessitent de combiner les leviers qui s'offrent à nous :

- Opter pour des associations de molécules dont les modes d'action biochimiques diffèrent plutôt que d'envisager une matière active seule afin de réduire le risque de résistance aux herbicides ;

- Choisir un désherbage mixte avec une pulvérisation localisée en prélevée et un passage d'outil en postlevée pour réduire l'IFT.

Un équilibre entre salissement, productivité et durabilité est à trouver. En restant vigilant sur l'état du stock semencier d'année en année et en cherchant à gérer les adventices dès le stade plantule (< 6 feuilles), les leviers à notre disposition (rotation des cultures, travail du sol, couverts, pulvérisation localisée...) vont nous aider à relever les défis de demain. ■

Cécile ROQUES - ARVALIS-Institut du végétal

Indicateurs (en valeurs absolues) issues de simulations avec l'outil SysTerre de cinq scénarios de désherbage des pommes de terre - Scénario de référence : désherbage avec une prélevée seule (essais Arvalis 2021).

Indicateurs	Indicateurs en valeur absolue				
	Référence Désherbage chimique : prélevée seule	Désherbage chimique : prélevée + postlevée	Désherbage combiné : prélevée chimique + postlevée mécanique (herse-étrille)	Désherbage mécanique en postlevée avec 1 passage (herse-étrille)	Désherbage mécanique en postlevée avec 2 passages (herse-étrille + butteuse)
Temps de travail total	10,01	10,07	10,15	10,09	10,86
Consommation Carburant (L/ha)	147,7	148,6	149,6	148,8	159
IFT Herbicide	2,46	2,90	2,46	1	1
Charges phytosanitaires (€/ha)	518,1	547,7	518,1	412,1	412,1
Charges mécaniques hors irrigation (€/ha)	725,1	730,9	736,4	730,7	750,6
Coût de production complet (€/t)	123,6	124,3	123,8	121,6	122
Consommation énergie primaire totale (MJ/ha)	46 767	46 814	46 861	46 423	46 917
Émissions GES totales (kgéqCO ₂ /ha)	3 520	3 522	3 526	3 511	3 544

■ Réduction de 5 % par rapport à la référence ■ Semblable à la référence ■ Augmentation de 5 % par rapport à la référence



Pour les internautes, cliquez sur les liens pour en savoir plus

CRISE UKRAINIENNE

Le volet agricole du plan de résilience

Le Premier ministre a présenté, le 16 mars, le plan de résilience économique et sociale pour faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine. Doté d'une enveloppe d'environ 30 milliards d'euros, ce plan vise « à sortir intégralement du pétrole et du gaz russes d'ici 2027 », a annoncé Jean Castex. Il vise aussi à assurer la « souveraineté technologique et alimentaire » de la France. Comme l'ensemble de l'économie, les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires sont éligibles au volet énergie du plan. Ainsi, la mesure de remise sur les carburants de 15 centimes hors taxe au 1^{er} avril s'applique aussi au Gasoil Non Routier des agriculteurs. De plus « le gouvernement met en place le remboursement anticipé de la TICPE de 2021 et, sur demande, un acompte de 25 % pour la TICPE 2022, qui seront versés après déclaration, dès le 1^{er} mai 2022 » a précisé le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie. « Face à l'augmentation importante du coût du gaz, nous rendons éligibles les entreprises agricoles et forestières, ainsi que les entreprises agroalimentaires, à l'aide aux entreprises consommatrices de gaz et d'électricité » ajoutait-il. Cette subvention bénéficiera aux entreprises dont les dépenses de gaz et d'électricité représentent au moins 3 % du chiffre d'affaires, et qui deviendraient déficitaires en 2022 du fait du renchérissement de leurs dépenses en énergie. Une enveloppe de 400 millions d'euros est destinée à aider les éleveurs à faire face à l'augmentation du coût

de l'alimentation animale. Autre mesure, l'enveloppe des prises en charge des cotisations sociales sera abondée dès cette année à hauteur de 60 millions d'euros supplémentaires. Julien Denormandie a également annoncé 4 mesures destinées à « sécuriser nos producteurs, nos transformateurs ainsi que notre production agricole et alimentaire dès 2022 ». En premier lieu, le gouvernement a décidé de rouvrir les négociations commerciales. Deuxième point, sécuriser la campagne 2022 en engrais notamment en développant la production d'engrais sur notre sol et l'usage des engrais organiques. Troisième point : produire plus de protéines végétales. « Nous activons des mesures européennes et françaises exceptionnelles en 2022, en particulier la valorisation des jachères » a déclaré le ministre. Enfin, « il nous faut sortir plus rapidement de nos dépendances » a conclu Julien Denormandie. Pour ce faire, le gouvernement propose la mise en œuvre d'un plan souveraineté azote en privilégiant la production d'engrais vert et le développement de filières de valorisation d'engrais organiques ; le renforcement du plan protéines végétales, le développement d'un plan de souveraineté énergétique agricole et alimentaire, pour accélérer le développement des énergies renouvelables et la décarbonation de l'amont agricole et des IAA. Dernier point évoqué par le ministre : « l'élaboration d'un plan souveraineté français et européen fruits et légumes ». ■

Olivier MASBOU

EN BREF...

Nord-Ouest européen

Les producteurs préoccupés par l'explosion des coûts de production

« La guerre en Ukraine fait hésiter les marchés de la pomme de terre sur la fin de cette saison et celle à venir » écrit le NEPG. Si l'activité de transformation est « bonne, et fonctionne au maximum de ses possibilités » les usines s'inquiètent de la disponibilité et des coûts de l'huile de friture, ainsi que des difficultés logistiques (chauffeurs et camions, conteneurs et expédition). Autre conséquence : des surfaces initialement destinées à la pomme de terre seront emblavées avec des céréales de printemps, du maïs grain ou du tournesol. Le prix des pommes de terre sera certainement plus élevé, que ce soit en frais ou en transformé. Et les négociants ou les industriels devront pouvoir répercuter cette hausse. « Les consommateurs devront eux aussi payer plus cher » conclut le NEPG.

EN BREF...

Union européenne

La Commission prend des mesures de soutien aux agriculteurs

La Commission européenne a présenté le 23 mars les mesures de soutien aux agriculteurs et en faveur de la sécurité alimentaire. « Pour remplir son rôle de fournisseur mondial de denrées alimentaires (...) le secteur agricole de l'Union a besoin de tout notre soutien » écrit la Commission. La CE a débloqué une aide de 500 millions d'euros afin de soutenir les producteurs les plus touchés par les conséquences de la guerre. Elle s'engage également sur une augmentation

des avances sur les paiements directs et des mesures de développement rural. Enfin, afin de favoriser l'augmentation de la production agricole, la CE décide d'une « dérogation exceptionnelle et temporaire pour autoriser la production de toute culture destinée à l'alimentation humaine et animale sur des terres mises en jachère ».

Union européenne (2)

Les producteurs en grandes cultures saluent l'initiative de la CE

Les 5 fédérations d'agriculteurs en grandes cultures (blé, maïs, betterave, oléo-pro-

téagineux et pommes de terre) « saluent la responsabilité de la Commission européenne qui face à cette crise sans précédents a acté une stratégie de croissance durable de la production agricole européenne ». « Dès cette année, les agriculteurs français seront au rendez-vous de cette croissance grâce à la mise en culture de surfaces actuellement improductives, dans le respect des exigences environnementales et climatiques européennes qui figurent parmi les plus élevées du monde ». Les agriculteurs sont également disponibles pour participer à la baisse de la dépendance énergétique de l'UE et pour améliorer l'autonomie en azote



LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 11

Variétés de consommation courantes

Bintje France non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	nc.
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	530 (=)
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	230 (=)
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	310 (=)

Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat.I +35mm filet 2,5kg	nc.
Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg	650 (↘)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 11

Conservation France biologique	1000 (↘)
--------------------------------	----------

Export-Stade expédition - Semaine 11

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	270 (=)
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	210 (=)
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	200 (↗)
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	180 (=)

Rungis - Semaine 11

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	800 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	400 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	300 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Janvier 2022	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	123	+ 18

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Janvier 2022	Variation en % sur un an
Pommes de terre	212,6	+ 11

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7,5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 09 et 10
Consommation polyvalente	220 (↘)
Chair ferme blanche	255 (↘)
Chair ferme rouge	275 (nc.)

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Février 2022	Variation en % sur un an
Pommes de terre	116	+ 5

Source : INSEE

Prix au détail en GMS - €/kg

	Semaine 11	Variation en % vs 2020
Conservation France lavée filet 5kg	0,76	nc.
Four, frites ou purée de conservation France filet 2,5kg	1,11	+ 6
Vapeur ou risolée de conservation France filet 2,5kg	1,15	+ 4

Source : RNM

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Pays-Bas (cotation NAO + VTA) - Semaine 7

Frites 40 mm+	200-250 (=)
NAO Export 40 mm, vrac fritable	160-170 (=)

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 7

Fontane, Challenger (tout venant 35 mm+, vrac, départ)	200 (=)
--	---------

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 7

Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés	nc.
--	-----

Incertitude face à l'offre égyptienne

L'Égypte est le principal fournisseur de pommes de terre de contre-saison. Le pays vend, dans le monde, 660 000 tonnes de pommes de terre, en moyenne, chaque année. Son pic d'exportations se déroule en ce moment. La crise actuelle pourrait fortement perturber les approvisionnements d'Égypte vers la Russie, son premier client avec 240 000 tonnes en moyenne. Ces difficultés de livraison pourraient se traduire par une hausse potentielle d'offres de pommes de terre précoces d'Égypte (et de manière moindre d'Israël) sur le marché européen. Les premières importations d'Égypte ont démarré en Allemagne. D'autres importations pourraient se produire sur le continent européen, menaçant ainsi directement les parts de marché de la France (l'Union Européenne étant à 98 % son marché quasi-exclusif).

De manière indirecte, cette concurrence plus vigoureuse de ces offres méditerranéennes de pommes de terre précoces pourrait accroître la pression sur les prix des offres négociées. La filière française réalise plus d'un tiers de ses exportations sur la période de mars à mai.

D'un autre côté, le conflit pourrait restreindre l'accès de l'Égypte en blé russe, dont le pays est très dépendant pour nourrir sa population. Cette situation pourrait contraindre le pays à restreindre une partie de ses exportations de pommes de terre, pour que sa population dispose de denrées de base et pour limiter ainsi tout risque d'insécurité alimentaire.

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél: 01 44 69 42 10

Fax: 01 44 69 42 11

Directrice de publication

Florence Rossillion

Rédactrice en chef:

Aymeric Ferry

Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution

ISSN n° 0991-3351

